

Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	 CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE <small>RIOM LIMAGNE & VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> 23 mars 2023		N :	2023-21
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 14 - Votants : 17			

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN (procuration de M MIGNE), M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES, Mme Anne Marie CHARLES (procuration de M WEINMEISTER), M Jean Marc COURBET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Daniel JEAN, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL.

Absents excusés : M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Didier MIGNE (procuration à Mme VAUGIEN), Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER (procuration de Mme CHARLES).

Nouvelle composition du CVS

Vous trouverez ci-joint la note expliquant la nouvelle composition et compétence du CVS au vu du décret du 25 avril 2022.

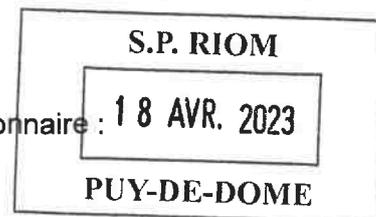
Auparavant, deux membres du Conseil d'Administration représentaient l'organisme gestionnaire à savoir Mr COURBET et Mr MAGNET.

La nouvelle composition prévoit un représentant de l'organisme gestionnaire. L'article D 311-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit la possibilité de participation au CVS à un représentant élu de la commune d'implantation de l'activité ou un représentant élu d'un groupement de coopération intercommunal.

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **DESIGNENT** en tant que représentant de l'organisme gestionnaire :

M Jean Marc COURBET.



FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSSE
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

